Informations de base

2023/0266(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement

Comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre des services de transport

Subject

3.20.01 Transport aérien de personnes et frêt

3.20.02 Transport ferroviaire de personnes et de marchandises

3.20.03 Transport maritime de personnes et frêt

3.20.04 Transport fluvial

3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises

3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile

3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone

3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement

Priorités législatives

Déclaration commune 2023-24

En attente de la position du Conseil en 1ère lecture

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/0266(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 59 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 091-p1 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 100-p2
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
Dossier de la commission	CJ46/9/13469